

RESOLUTION COMEX 1/2000

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 1999

L'ASSEMBLEE GENERALE

VU l'analyse des comptes budgétaires de l'exercice 1999,

VU l'analyse de la situation financière de l'exercice 1999,

VU les comptes de gestion de l'exercice 1999,

VU la situation financière au 31 décembre 1999,

VU les comptes de gestion résumés des quatre derniers exercices,

VU les situations résumées des quatre derniers exercices,

VU l'état des cotisations à recevoir à la fin de l'exercice 1999, dont le total s'élève à 4 280 168,64 francs français ;

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 1999, faisant ressortir un excédent de 455 187,44 francs français,

APPROUVE le bilan de l'exercice 1999, arrêté au total de 10 356 725,15 francs français,

APPROUVE la proposition du Directeur Général visant à affecter l'excédent, soit 455 187,44 francs français dans les conditions suivantes :

- Provisions pour aménagements et équipements de locaux : 150 000,00 francs français
- Provisions pour cotisations à plus d'un an : 305 187,44 francs français

DONNE QUITUS à M. Georges DUTRUC-ROSSET, Directeur Général pour sa gestion durant l'exercice 1999.